

Sujet : [INTERNET] Observations sur le projet de parc photovoltaïque d'IZERNORE

De : "> Denis Serale (par Internet)"

Date : 31/03/2018 06:55

Pour : ddt-spge-pg@ain.gouv.fr

Denis SERALE

A l'attention de M. Le commissaire-enquêteur.

Je souhaite réagir au sujet d'observations exprimées par M. Michel DESPLANCHES (27/03/2018) :

S'il est certain que des projets photovoltaïques ne permettent pas de se passer à court terme de la production nucléaire :

1) ces derniers favorisent la transition énergétique vers des modes de production socialement acceptables;

2) l'obligation de rachat par EDF de quelques MWh est à rapprocher du déficit considérable engendré par le surcoût des installations nucléaires (prolongation de durée de vie, grand carénage suite accident de Fukushima, problème non résolu des déchets transmis à nos descendants), lui-même à la charge des consommateurs;

3) concernant l'équilibre du réseau : l'injection de ces MWh se fait sur le réseau moyenne tension 20kV, proche de la consommation, et n'impacte aucunement le réseau très haute tension.

4) enfin, concernant l'évacuation de la production, il n'y a pas pour le photovoltaïque de création de ligne à haute tension 400 kV (comme par exemple pour une centrale nucléaire).

En vous remerciant de la prise en compte de mes remarques.

Cordialement

Denis SERALE